

BRÈVES

Le Centre Alain Savary propose sur son site <http://www.inrp.fr/ZEP>
une bibliographie sur l'éducation prioritaire réactualisée régulièrement.

DERNIÈRES PUBLICATIONS

• Ouvrages

Les journées des coordonnateurs ZEP-REP. Actes du séminaire organisé par la direction de l'Enseignement scolaire du 13 au 15 novembre 2000 à Metz. Caen : CRDP de Basse-Normandie, 2001, 50 p., 52,47 F ou 8 €.

Ces actes contiennent notamment les interventions d'A. Warzée sur la place des coordonnateurs dans les ZEP-REP et de G. Chauveau sur « l'efficacité pédagogique et la réussite des élèves ». On trouvera aussi l'intervention de M. Laparra en introduction aux travaux en ateliers et la synthèse des travaux de groupes (l'état des lieux dressé par les coordonnateurs, les problématiques qu'ils posent, les propositions d'organisation et de fonctionnement). Plusieurs contributions examinent la situation des ZEP-REP en Moselle et les actions menées en partenariat dans le cadre de la politique de la Ville.

L'école de la périphérie : scolarité et ségrégation en banlieue. A. van Zanten. Paris : PUF, 2001, 424 p., 148 F.

L'auteur, à partir de plusieurs enquêtes de type ethnographique menées dans des établissements et des villes de banlieue, analyse les processus participant à la construction des ségrégations scolaires dans la société française contemporaine : défaillances de la régulation des politiques locales ; stratégies des familles pour tourner à leur avantage ou contourner l'offre scolaire, ce qui a pour conséquence de creuser les écarts entre établissements ; concurrence entre établissements qui peut conduire à la concentration des publics scolaires de milieu populaire et immigré en difficulté dans des classes de « relégation » ; adaptation des enseignants à leurs publics et développement de pratiques spécifiques en matière de discipline et d'enseignement ; absence de coordination entre professionnels de l'éducation et tendance à la délégation et au renforcement des cloisonnements...

La place et le rôle des parents dans l'école : dossier thématique dans le cadre de la recherche « École primaire ». Paris : INRP, 2001, 30 p., 50 F ou 7,62 €.

La première partie de ce dossier dresse un rapide état de la relation « école-familles » et

présente les questions générales de recherche. L'hypothèse des membres de l'équipe est que l'ouverture de l'école aux parents, la communication, le partenariat enseignants-parents ont une incidence forte sur la réussite scolaire des enfants. La seconde partie relate des expériences en cours conduites dans des écoles engagées dans la recherche « École primaire » : comment se déroule l'ouverture aux familles dans une école primaire (les objectifs du projet d'école et la prise en compte des parents, l'accueil des enfants, le règlement intérieur, le livret d'accueil, le comité de parents, etc.) ; les actions d'un réseau d'éducation prioritaire visant à impliquer les parents dans le suivi scolaire de leurs enfants et à leur permettre une meilleure connaissance de l'institution ; un dispositif de suivi des élèves lisible par les parents dans une école maternelle.

Autonomie et choix des établissements : finalités, modalités, effets. D. Meuret, S. Broccolichi, M. Duru-Bellat. Dijon : Université de Bourgogne, CNRS, 2001 (Les Cahiers de l'Irédud, n° 62). 120 F.

Dans une première partie, les auteurs situent les évolutions des systèmes scolaires dans leur contexte et les analysent aussi dans une perspective théorique, à la lumière de l'économie et de la sociologie. Dans une seconde partie, ils présentent une synthèse des travaux ayant tenté d'appréhender les effets des politiques de l'autonomie et du choix sur le fonctionnement des établissements, sur les performances des élèves et sur les inégalités entre élèves. Enfin, dans une troisième partie, ils tirent des enseignements en matière de politique éducative et pointent les questions qu'il s'agit aujourd'hui d'instruire. On constate ainsi que les parents approuvent la possibilité de choisir un établissement mais que les effets attendus (plus de libertés pédagogiques pour les personnels, engagement dans l'innovation) ne se sont pas nécessairement produits. De même, le choix de l'établissement et l'accroissement de l'autonomie n'ont pas entraîné systématiquement des effets inéquitables : tout dépend des autres techniques de régulation qui les accompagnent. Selon les auteurs, plutôt que d'inciter les familles à choisir les « meilleures écoles », la priorité, pour les politiques de l'édu-

cation, réside dans l'amélioration de l'efficacité de « toutes les écoles », ce qui passe notamment par une politique vigoureuse de discrimination positive et de suivi effectif des écoles en difficulté, et un réel pilotage du système par les résultats des élèves.

Irédud : 9, av. Alain Savary, BP 47870. Dijon Cedex
Tél. : 03 80 39 54 59. Fax : 03 80 39 54 79
E-mail : iredu@u-bourgogne.fr
Site : <http://www.u-bourgogne.fr/IREDU>

• Revue

Adolescence : Violence dans les collèges. Le journal des psychologues, n° 190, 2001, 37 F
Coordonné par C. Hoffmann et D. Lauru et consacré à la violence au collège, le dossier de ce numéro a pour projet d'analyser « l'acte de violence en interrogeant aussi le dispositif scolaire et culturel ». Articles de J.-P. Delahaye et S. Henrich, D. Lauru, E. Debarbieux, O. Douville, S. Lesourd, etc.

Le journal des psychologues. Martin Media. 12, rue Poincaré, 55800 Revigny-sur-Ornain.
Tél. : 03 29 70 56 33. Fax : 03 29 70 56 74

COLLOQUE

L'école, les parents : un dialogue en devenir, colloque interacadémique organisé par l'IUFM de Bourgogne, du 24 au 26 janvier 2001, à l'ENESEAD de Dijon. Parmi les questions soumises au débat : le dialogue École-Parents s'impose aujourd'hui comme une donnée incontournable du système éducatif, mais qu'en attend chacun des partenaires, quelles visions ont-ils les uns des autres, quelles stratégies éducatives sont mises en place ? Le colloque, qui s'adresse aussi bien aux enseignants et formateurs qu'aux personnels éducatifs et sociaux, aux personnels des collectivités territoriales, aux étudiants et aux parents d'élèves, fera alterner les conférences (interventions de D. Glasman, G. Chauveau, B. Charlot, S. Genelot, J.-P. Jarousse, D. Thin, etc.) et les travaux en ateliers.

Renseignements :
Anne-Marie Nestrigue (03 80 39 35 78) et sur le serveur Internet : <http://siam.ac-dijon.fr:99/gaia>

Jean-Paul CHANTEAU, INRP-CAS.

BOUSSOLE

Le 14 juin 2001 est paru au BOEN n° 24 un texte précisant l'organisation des classes de 6^e de collège à partir de septembre 2001. Il vient compléter les textes déjà publiés en 1999 (« La mutation des collèges : un collège pour tous et pour chacun ») et en 2000 (« Rentrée 2000 dans les écoles, collèges »). Tous signent une volonté de transformation profonde du collège et font appel à la mobilisation des personnels de direction, enseignants, personnels de la vie scolaire, ATOS.

Ce texte rappelle la fonction de « creuset social » du collège républicain, insiste sur la nécessité d'apporter des réponses efficaces, pertinentes et différenciées à tous les élèves en difficulté. Il souligne l'importance d'une continuité du parcours scolaire (liaison avec l'école primaire en amont et avec le lycée en aval) et de l'harmonisation des pratiques. Il appelle à individualiser les parcours, pour une meilleure prise en compte des élèves en difficulté. Il argumente en faveur du dialogue avec les familles, et annonce une révision de la Charte de l'accompagnement scolaire dans laquelle seront précisées les conditions de participation des parents. Il invite à porter une attention accrue à la vie de l'élève (entre autres, l'éducation à la santé et à la sexualité). Autant de points qui prennent une importance et un relief particulier en ZEP et en REP.

Ce texte insiste sur l'importance d'une évaluation régulière et rigoureuse, aux fonctions bien identifiées. Elle aura une visée diagnostique en 6^e et 5^e, et certificative en 4^e et 3^e. Un brevet d'études fondamentales attestera de la maîtrise de compétences et de connaissances définies nationalement. De

nouveaux modes d'organisation de l'enseignement (un professeur assurant deux disciplines) sont encouragés. Le texte renvoie à des outils à venir ou existants (« cahier d'exigences », « mon journal de 6^e », Eduscol, etc.). Il annonce la parution d'un document recensant des expérimentations déjà mises en place grâce à la capacité d'innovation et à la créativité de la communauté éducative.

Bien que ce texte soit centré sur la 6^e, priorité de la rentrée 2001, il insiste sur la nécessité d'anticiper l'orientation en fin de 3^e et l'obligation de fournir à l'élève les informations et l'accompagnement lui permettant d'envisager, sans être dans l'urgence, une orientation positive et un projet professionnel. Les itinéraires de découverte dans quatre domaines interdisciplinaires au cycle central d'une part, et les enseignements choisis en 3^e d'autre part, doivent aider les élèves à élaborer un projet de formation réaliste et durable. Les parcours de formation proposés par les SEGPA s'inscrivent également dans cette optique avec l'objectif d'une formation qualifiante et diplômante de niveau V pour chacun. L'organisation de la SEGPA s'inscrit dans le projet d'établissement, et la transition entre la SEGPA et le lycée professionnel doit s'appuyer sur une mise en réseau des établissements. Enfin le texte annonce un plan de développement de la scolarisation des élèves handicapés par la mise en place d'UPI (Unités pédagogiques d'intégration).

Claude VOLLKRINGER, INRP-CAS